

# Yahoo!, la connexion désécurisée

**INTERNET** La révélation selon laquelle la société surveille des centaines de millions de comptes d'utilisateurs à la demande de l'Etat relance le débat sur l'équilibre à trouver entre sécurité face au terrorisme et droit individuel à la confidentialité

STÉPHANE BUSSARD, WASHINGTON  
@Bussard5

L'équipe chargée de la sécurité chez Yahoo! l'a découvert par hasard en mai 2015, croyant tout d'abord à une cyberattaque. Quelques semaines plus tôt, la patronne de la société de technologie, Marissa Mayer, et son service juridique avaient autorisé l'installation d'un programme permettant à l'Etat de surveiller des centaines de millions de comptes d'utilisateurs. L'affaire fait aujourd'hui scandale aux Etats-Unis. Yahoo! estime avoir respecté la loi en se conformant à une demande des renseignements la sommant d'installer un logiciel permettant de scanner les e-mails de ses clients.

Le lanceur d'alerte Edward Snowden, en exil à Moscou après ses révélations sur la surveillance de masse d'Internet par l'Agence de sécurité nationale (NSA) – dont il était un collaborateur –, n'en revient pas. Trois ans après son acte immortalisé dans le documentaire *Citizenfour* de la réalisatrice oscarisée Laura Poitras et dans le récent film d'Oliver Stone *Snowden*, il fustige Yahoo! sur Twitter: «Ils ont secrètement scanné tout ce que vous avez écrit, bien au-delà de ce que la loi autorise. Fermez votre compte [Yahoo!] aujourd'hui!»

La NSA ou le FBI, ce n'est pas encore clair, a adressé une demande classée secrète à Yahoo!, à en croire trois anciens employés qui se sont confiés à l'agence Reuters. C'est la première fois qu'une société internet accepte de fournir à l'Etat des données en temps réel et non issues d'archives. Les données recherchées ne sont pas connues, mais il s'agirait de «sélecteurs», des mots clés contenus dans des courriels ou des pièces jointes.

Dans un rapport sur la transparence, Yahoo! relevait récemment qu'elle n'avait surveillé que 20000 comptes d'utilisateurs à la demande des renseignements. Le scandale contredit de telles déclarations et risque d'ébranler la confiance des clients de Yahoo!. En 2007, la société avait pourtant résisté au regard inquisiteur des renseignements, refusant de remettre à l'Etat les communications d'utilisateurs étrangers. Selon des documents «déclassifiés» en 2014, Yahoo! avait même été menacée d'une amende de 250000 dollars par jour si elle ne se pliait pas à l'injonction de l'administration. En 2015, Marissa Mayer a fini par céder. Tenu à l'écart de la décision de coopérer avec les renseignements,



Un panneau d'affichage de Yahoo! à San Francisco. Mercredi, l'Union américaine pour les droits civiques a dénoncé un abus de l'autorité étatique. (MIKE BLAKE/REUTERS)

le chef de la sécurité informatique, Alex Stamos, choqué, a immédiatement remis sa démission pour raisons éthiques en juin 2015. Il occupe désormais le même poste chez Facebook.

Mercredi, l'Union américaine pour les droits civiques a dénoncé cet abus de l'autorité étatique. Dans un tweet, le journaliste à l'origine des révélations d'Edward Snowden, Glenn Greenwald, ne cache pas son inquiétude: «Il est difficile de croire que ce programme se limite à Yahoo!» Les

**«Ils ont secrètement scanné tout ce que vous avez écrit, bien au-delà de ce que la loi autorise. Fermez votre compte Yahoo! aujourd'hui»**

EDWARD SNOWDEN

autres sociétés internet ont pourtant toutes promptement réagi. Un porte-parole de Google est catégorique: «Nous n'avons jamais reçu une telle demande, et si nous en avions reçu une, notre réponse aurait été simple: hors de question.» Microsoft a une formulation plus prudente: «Nous n'avons jamais entrepris de scannage secret d'e-mails à l'image de ce qui a été fait par Yahoo!» Apple a elle-même souligné qu'elle se tournerait vers la justice si elle était confrontée à une telle requête.

Cette affaire relance le débat sur la protection de la sphère privée garantie par le quatrième amendement de la Constitution américaine. Il y a trois ans, les révélations d'Edward Snowden avaient contraint la Maison-Blanche et le Congrès à limiter les collectes de métadonnées issues d'Internet et à mieux encadrer légalement les demandes du gouvernement adressées aux sociétés de technologie. Aujourd'hui, le même Edward Snowden demande au président Barack Obama de le gracier

## MAIS ENCORE

**Arrestation**  
Selon le «New York Times», le FBI a récemment arrêté un employé sous contrat de la firme Booz Allen Hamilton et travaillant pour la NSA. L'homme est soupçonné d'avoir volé des documents ultra-confidentiels et les codes numériques développés pour permettre de pénétrer et hacker les systèmes informatiques protégés des gouvernements. Cette affaire rappelle celle d'Edward Snowden, qui était lui aussi employé par Booz Allen Hamilton. IT

pour avoir, comme le soulignait en mai l'ex-ministre de la Justice Eric Holder, rendu un «service public» à l'Amérique.

Le scandale Yahoo! montre que la question reste d'une brûlante actualité. Elle l'est d'autant plus que plusieurs fusillades commises aux Etats-Unis par des Américains se réclamant du groupe djihadiste Etat islamique ont mis en lumière une vulnérabilité nouvelle de la démocratie américaine face aux «loups solitaires» prêts à commettre des actes terroristes. Or les responsables américains de la sécurité sont confrontés depuis peu

à de nouveaux obstacles: les sociétés internet ont développé des systèmes de cryptage très performants. Le FBI s'est d'ailleurs engagé dans un bras de fer avec Apple au sujet d'un iPhone utilisé par Syed Rizwan Farook, qui, en décembre 2015, avait abattu avec l'aide de son épouse quatorze personnes lors d'une fête de fin d'année à San Bernardino, en Californie. Apple a refusé de créer un logiciel spécial permettant au FBI d'accéder aux données cryptées du téléphone. Le FBI finira par demander à un hacker de faire le travail, évitant de créer un précédent. ■

## L'EXPERT

### La Suisse plus restrictive



NICOLAS CAPT  
AVOCAT  
GENEVOIS

**LÉGAL** Expert en droit des médias et des nouvelles technologies, Nicolas Capt analyse l'affaire Yahoo! du point de vue juridique suisse

**Peut-on envisager un accord similaire à celui de Yahoo! entre les autorités et des fournisseurs suisses?** Au-delà du caractère illégal, cette situation me paraît peu probable. Les prérogatives étatiques sont très différentes en Suisse. Dans l'exemple américain, on est face à une surveillance à grande échelle, une sorte de *fishing expedition* qui ratisse large en espérant obtenir des résultats. Le cadre helvétique est bien plus restrictif, y compris avec la nouvelle loi sur le renseignement, qui pose de nombreux garde-fous. De la part des autorités pénales comme du Service de renseignement de la Confédération (SRC), l'observation des données privées reste limitée et surtout ciblée. La vraie différence réside dans une certaine opacité de la surveillance du SRC qui officie, par principe, hors de toute procédure pénale.

**La NSA avait-elle vraiment besoin que Yahoo! lui fournisse ses données, connaissant sa puissance de frappe?** Il n'est pas absolument certain que

la NSA soit capable de procéder seule à une surveillance aussi large. Politiquement parlant, je relève que le scandale est moindre en négociant un accord préalable avec la société plutôt qu'en opérant une attaque informatique contre une entreprise, qui plus est américaine. Cette forme de coopération assez servile n'existe pas, à ce jour, en Suisse. Le pays a d'ailleurs une vraie carte à jouer en termes de confidentialité des données – sorte d'héritage de feu le secret bancaire – et de respect de la vie privée. De nombreux data centers voient le jour dans ce sens et une association, VigiSwiss, défend la place suisse à l'international en tant que coffre-fort numérique.

**Malgré leurs déclarations, Google et Microsoft pourraient-ils imiter Yahoo!?** Difficile de le dire, à ce stade, sans sombrer dans les conjectures. Le passé récent, et notamment le programme Prism, montre toutefois que beaucoup ont accepté de collaborer. Ils pourraient en revanche, comme Apple au début de l'année, opposer une résistance pour des raisons éthiques et/ou commerciales. Cette position de principe n'a toutefois pas empêché le gouvernement de parvenir à ses fins, en faisant déverrouiller l'iPhone appartenant à un terroriste par une société tierce. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIA REVELLO  
@sylviarevello

## Après le scandale, Yahoo! pourrait valoir moins que 4,8 milliards de dollars

**TECHNOLOGIE** Les scandales touchant Yahoo! pourraient permettre à Verizon de l'acquérir à un prix moins élevé que prévu

Les centaines de millions de clients de Yahoo! ne sont pas les seuls à scruter avec attention les agissements de la société avec leurs données. Basée à New York, la direction de Verizon observe aussi de très près la situation. En juillet, l'opérateur de téléphonie mobile annonçait le rachat des activités internet de Yahoo! pour 4,8 milliards de dollars (4,7 milliards de francs). La transaction doit être finalisée d'ici à début 2017. Verizon, déjà propriétaire d'AOL, comptait beaucoup sur Yahoo! pour percer dans la publicité en ligne et les services pour smartphone. Mais de l'avis d'observateurs, l'opérateur pourrait être tenté de renégocier ce prix, vu les derniers scandales ayant entaché l'image de sa cible.

Certes, Yahoo! a un solide historique de perte de données. En 2012 déjà, il reconnaissait que 450000 comptes avaient été piratés. Et

d'après plusieurs sites, la direction de Yahoo! aurait su en juillet 2016 déjà que les données de 500 millions de comptes avaient été volées, n'en informant le public que fin septembre. Dans une interview accordée à CNBC après cette annonce, Tim Armstrong, responsable d'AOL au sein de Verizon, ne semblait pas savoir depuis quand sa cible était au courant de l'affaire.

### Renégocier le prix

Du coup, Verizon pourrait faire pression sur sa proie. Récemment interrogé par le *New York Times*, un professeur de droit estimait que l'opérateur «pourrait aller en justice, ou menacer de le faire, et renégocier le prix. Cela peut être une stratégie gagnante.» Et la valeur de Yahoo! pourrait baisser. «Les failles de sécurité, telles que celles découvertes par Yahoo!, causent des dégâts et sont chères. Les conséquences de l'attaque subie pourraient avoir un impact sur l'accord avec Verizon», affirmait récemment le directeur technique de la société de sécurité

LogRhythm à CNBC. Selon lui, Yahoo! va souffrir d'une baisse de productivité, de problèmes avec ses clients et peut-être d'une perte de crédibilité irréparable.

### Problème de confiance

La confiance envers Yahoo! et sa direction risque d'être affectée de manière importante. «Verizon doit décider quel est le poids, dans l'accord de rachat, de la confiance envers Yahoo! et de sa valeur. Si c'est un élément de valeur important, cela risque de mettre en péril le rachat», affirmait mercredi le responsable de la société de cybersécurité CloudPassage à *USA Today*. Verizon n'a pour l'heure pas réagi aux dernières révélations concernant sa cible. Pour mémoire, l'opérateur est l'un des acteurs majeurs sur le marché des télécoms américains. Il a dégagé l'an dernier un bénéfice de 18 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 131 milliards de dollars. ■

ANOUGH SEYDTAGHIA  
@Anouch